

PLAN DE
L'EXAMEN
NCLEX-RN®

Date d'entrée en vigueur | Avril 2013



Examen NCLEX-RN®

Plan de l'examen du National
Council Licensure Examination
for Registered Nurses



NCSSBN

National Council of State Boards of Nursing

Énoncé de mission

Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®) offre de la formation, des services et de la recherche par un leadership collaboratif afin de promouvoir l'excellence en réglementation fondée sur les preuves pour la sécurité des patients et la protection du publique.

Copyright© 2013 National Council of State Boards of Nursing, Inc. (NCSBN)

Tous droits réservés. NCSBN®, NCLEX®, NCLEX-RN® et NCLEX-PN® sont des marques de commerce déposées du NCSBN et ce document ne peut être utilisé, reproduit ou diffusé à une tierce partie sans la permission préalable par écrit du NCSBN.

Les organismes de réglementation de la profession infirmière ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins reliées à l'autorisation d'exercer. Les programmes de formation à but non lucratif ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins éducatives. L'utilisation ou la reproduction de ce document à des fins commerciales ou lucratives est strictement interdite. Toute reproduction autorisée de ce document doit porter la mention : « Ce document est protégé par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. » Ou, si une partie du document est reproduite ou intégrée dans d'autres documents, tels que des documents écrits, elle doit inclure la mention suivante : « Des parties de ce document sont protégées par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. »

Veuillez adresser toute demande de renseignements par écrit à : NCSBN Permissions, 111 E. Wacker Drive, Suite 2900, Chicago, IL 60601-4277 (USA). Citation suggérée: National Council of State Boards of Nursing.

Plan de l'examen NCLEX-RN® 2013

National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN®)

Introduction

L'admission à la profession infirmière est réglementée par les organismes d'attribution de permis au sein de chaque organisme de réglementation de la profession infirmière (des états, des provinces, et des conseils territoriaux), et ces organismes font partie du National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®). Pour assurer la protection du public, chaque organisme de réglementation exige que les personnes qui demandent un permis d'exercice répondent aux exigences établies, y compris la réussite d'un examen qui évalue les compétences nécessaires pour exercer la profession infirmière en tant qu'infirmier nouvellement immatriculé/ autorisé ou infirmière nouvellement immatriculée/autorisée de niveau débutant. Le NCSBN développe un examen d'autorisation infirmière, le « National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN®) », qui est utilisé par les organismes de réglementation pour les aider à prendre des décisions en ce qui concerne l'attribution du permis d'exercice.

L'élaboration du plan de test NCLEX-RN comprend plusieurs étapes. La première étape est une analyse d'exercice utilisée pour recueillir des données sur l'exercice actuel de profession infirmière au niveau débutant (*Report of Findings from the 2011 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice, NCSBN, 2012*). On demande à douze mille infirmiers nouvellement immatriculés/autorisés et infirmières nouvellement immatriculées/autorisées quelles sont la fréquence et l'importance de l'exécution de 141 activités de soins infirmiers. Les activités de soins infirmiers sont ensuite analysées par rapport à la fréquence de la performance, aux répercussions quant au maintien de la sécurité des clients, et aux environnements de soins administrés aux clients dans le cadre où les activités sont exercées. Cette analyse guide l'élaboration d'un cadre pour l'exercice de la profession infirmière au niveau débutant qui comprend les besoins particuliers des clients ainsi que des processus fondamentaux de l'exercice de la profession infirmière. La deuxième étape porte sur l'élaboration du plan de l'examen NCLEX-RN, qui oriente la sélection du contenu et des comportements à tester.

Le plan de l'examen NCLEX-RN fournit un récapitulatif concis du contenu et de la portée de l'examen d'autorisation d'exercer. Il sert de guide pour l'élaboration de l'examen et pour la préparation des candidats. L'examen NCLEX® évalue la connaissance, les aptitudes et les compétences qui sont essentielles pour les infirmiers et infirmières au niveau débutant pour répondre aux besoins des clients nécessitant une promotion, un maintien ou une restauration de la santé. Les sections qui suivent décrivent les croyances fondamentales au sujet des gens et de la profession infirmière qui font partie intégrante de l'examen, des capacités cognitives qui seront testées au cours de l'examen, et les éléments particuliers du plan de l'examen NCLEX-RN.

Croyances fondamentales

Les croyances fondamentales au sujet des personnes et de la profession infirmière sous-tendent le plan de l'examen NCLEX-RN. Les gens sont des êtres finis qui possèdent des capacités diverses leur permettant de fonctionner dans la société. Chaque personne est unique, appliquant dans sa vie quotidienne des systèmes définis à l'image de ses valeurs, de ses intentions et de son style de vie. Les gens ont le droit de prendre des

décisions en ce qui concerne leurs besoins en matière de soins de santé et de participer à la satisfaction de ces besoins. La profession infirmière contribue de façon unique en aidant les clients (personnes, familles ou groupes) à atteindre un niveau de santé optimal dans divers milieux. Aux fins de l'examen NCLEX, un client est défini comme une personne, une famille, un groupe (incluant des êtres chers) ou une population.

La profession infirmière est à la fois un art et une science et se base sur un ensemble professionnel de connaissances qui intègre des concepts des arts libéraux et de la biologie, de la physique, de la psychologie, et des sciences sociales. C'est une profession apprise qui repose sur la connaissance de la condition humaine à tous les âges et sur les relations d'une personne avec les autres et son environnement. La profession infirmière est une discipline dynamique, en évolution constante, qui utilise la pensée critique pour intégrer les connaissances, les compétences, les technologies et les activités de soins de plus en plus complexes à une pratique infirmière fondée sur des données probantes. L'objectif de la profession infirmière concernant les soins des clients est de prévenir les maladies et les complications potentielles, de protéger, de promouvoir, de restaurer et de faciliter le confort, la santé, et le maintien de la dignité en fin de vie.

L'infirmier immatriculé/autorisé ou l'infirmière immatriculée/autorisée effectue une évaluation unique et détaillée de l'état de santé du client, en respectant les principes de l'éthique, de la sécurité des clients, de la promotion de la santé, et de la démarche infirmière. Ensuite, l'infirmier ou l'infirmière établit et met en œuvre un plan de soins explicite. L'infirmier ou l'infirmière aide les clients à prendre des mesures pour promouvoir une bonne santé, à faire face aux problèmes de santé, à s'adapter aux effets d'une maladie ou d'une blessure ou à s'en rétablir, et à mourir dans la dignité. L'infirmier immatriculé/autorisé ou l'infirmière immatriculée/autorisée a la responsabilité de se conformer à tous les statuts de l'organisme de réglementation qui s'appliquent à la profession infirmière.

Classification des niveaux cognitifs

La taxonomie de Bloom pour le domaine cognitif est utilisée comme base à la rédaction et au codage des questions de l'examen (Bloom, et coll., 1956; Anderson et Krathwohl, 2001). Étant donné que l'exercice de la profession infirmière exige l'application des connaissances, des compétences et des aptitudes, la majeure partie des questions sont rédigées au niveau de l'application ou à des niveaux supérieurs de compétence cognitive, ce qui exige un processus mental plus complexe.

Structure du plan de l'examen

Un cadre centré sur les besoins des clients a été sélectionné pour l'examen parce qu'il fournit une structure universelle pour définir les interventions et compétences infirmières et s'applique aux clients dans tous les milieux.

Les besoins des clients

Le contenu du plan de l'examen NCLEX-RN est divisé en quatre catégories principales portant sur les besoins de clients. Deux des quatre catégories sont divisées en sous-catégories :

Environnement de soins sécuritaire et efficace

- Gestion des soins
- Sécurité et contrôle des infections

Promotion et maintien de la santé

Intégrité psychosociale

Intégrité physiologique

- Soins de base et confort
- Pharmacothérapies et thérapies parentérales
- Réduction de potentiel de risque
- Adaptation physiologique

Processus intégrés

Les processus suivants constituent les éléments fondamentaux de l'exercice de la profession infirmière et sont intégrés tout au long des catégories et sous-catégories des besoins des clients :

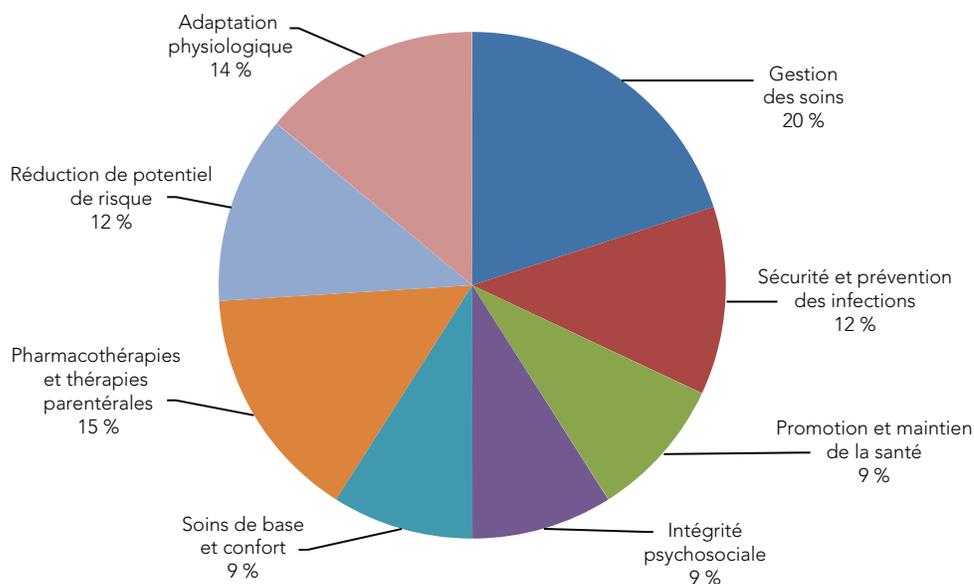
- *Démarche infirmière* – une approche de raisonnement scientifique et clinique du soin des clients qui comprend la collecte de données, l'analyse, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins.
- *Prendre soin* – interaction entre le personnel infirmier et le client dans un climat de respect et de confiance mutuels. Dans cet environnement de collaboration, l'infirmier ou l'infirmière apporte des encouragements, de l'espoir et un soutien et fait preuve de compassion pour aider à atteindre les objectifs souhaités.
- *La communication et la tenue de dossiers* – interactions verbales et non verbales entre le personnel infirmier et les clients, les proches des clients et les autres membres de l'équipe soignante. Les événements et activités associés au soin des clients sont consignés à la main ou dans un dossier électronique pour attester le respect des normes d'exercice et l'obligation de rendre des comptes lors de la prestation des soins.
- *Enseignement/Apprentissage* – la facilitation de l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes qui favorisent la modification des comportements.

Distribution du contenu

Le pourcentage de questions d'examen attribué à chaque catégorie ou sous-catégorie de besoins des clients du plan de l'examen NCLEX-RN est fondé sur les résultats du *Report of Findings from the 2011 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice* (NCSBN, 2012), et sur le jugement des experts fourni par les membres du comité de l'examen NCLEX.

Besoins des clients	Pourcentage de questions de chaque catégorie/sous-catégorie
Environnement de soins sécuritaire et efficace	
■ Gestion des soins	17 a 23%
■ Sécurité et contrôle des infections	9 a 15%
Promotion et maintien de la santé	6 a 12%
Intégrité psychosociale	6 a 12%
Intégrité physiologique	
■ Soins de base et confort	6 a 12%
■ Pharmacothérapies et thérapies parentérales	12 a 18%
■ Réduction de potentiel de risque	9 a 15%
■ Adaptation physiologique	11 a 17%

Distribution du contenu pour le plan d'examen NCLEX-RN®



Les examens NCLEX-RN sont administrés selon un mode adaptif dans un format de longueur variable pour cibler les compétences particulières de chaque candidat ou candidate. Pour tenir compte des variations possibles dans la longueur de l'examen, la distribution du contenu des examens individuels peuvent varier jusqu'à $\pm 3\%$ dans chaque catégorie.

Aperçu du contenu

Toutes les catégories et sous-catégories du contenu mettent en évidence les besoins des clients à tous les âges et dans différents milieux d'exercice.

Environnement de soins sécuritaire et efficace

L'infirmier ou l'infirmière favorise l'atteinte des résultats pour les clients, par l'application et l'orientation de soins infirmiers qui améliorent le cadre de prestation de ces soins en vue de protéger les clients et le personnel soignant.

- *Gestion des soins* – fournir et diriger des soins infirmiers qui renforcent le cadre de prestation des soins en vue de protéger les clients et le personnel soignant.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- | | |
|--|--|
| ■ Directives préalables | ■ Continuité des soins |
| ■ Défense des intérêts | ■ Établissement des priorités |
| ■ Affectation, délégation et surveillance | ■ Pratique conforme à la déontologie |
| ■ Gestion des cas | ■ Consentement éclairé |
| ■ Droits des clients | ■ Technologie de l'information |
| ■ Collaboration avec l'équipe interdisciplinaire | ■ Responsabilités et droits juridiques |
| ■ Concepts de gestion | ■ Amélioration des performances (amélioration de la qualité) |
| ■ Confidentialité et protection des renseignements | ■ Aiguillages |

- *Sécurité et contrôle des infections* – protéger les clients et le personnel soignant contre les risques pour la santé et les risques environnementaux.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- | | |
|---|---|
| ■ Prévention des accidents/erreurs/ blessures | ■ Utilisation sans danger de l'équipement |
| ■ Plan d'intervention en cas d'urgence | ■ Plan de sécurité |
| ■ Principes d'ergonomie | ■ Précautions de base, précautions liées à la transmission/asepsie chirurgicale |
| ■ Manipulation de substances dangereuses et infectieuses | ■ Utilisation de dispositifs de contention/ de sécurité |
| ■ Sécurité à domicile | |
| ■ Rapport d'incident/ d'événement/ de circonstances inhabituelles/ d'écarts | |

Promotion et maintien de la santé

L'infirmier ou l'infirmière intègre à la prestation et à la direction des soins infirmiers du client la connaissance des principes de la croissance et du développement, de la prévention et de la détection précoce des problèmes de santé, et des stratégies pour obtenir une santé optimale.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Processus du vieillissement
- Soins antepartum, intrapartum et postpartum et soins du nouveau-né
- Stades et transitions du développement
- Promotion de la santé/prévention des maladies
- Tests de dépistage
- Comportements à risque élevé
- Style de vie
- Autogestion de la santé
- Techniques d'évaluation physique

Intégrité psychosociale

L'infirmier ou l'infirmière fournit et oriente des soins infirmiers qui favorisent et soutiennent le bien-être affectif, mental et social des clients qui vivent des événements stressants, ainsi que des clients atteints d'une maladie mentale aiguë ou chronique.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Violence/négligence
- Interventions portant sur le comportement
- Chimiodépendance et autres dépendances/troubles liés à l'usage de substances
- Mécanismes d'adaptation
- Intervention en situation de crise
- Sensibilisation culturelle/
- Influence de la culture sur la santé
- Soins en fin de vie
- Dynamique familiale
- Deuil et perte
- Concepts de santé mentale
- Influences de la religion et de la spiritualité sur la santé
- Altérations sensorielles/perceptives
- Gestion du stress
- Réseaux de soutien
- Communication thérapeutique
- Environnement thérapeutique

Intégrité physiologique

L'infirmier ou l'infirmière favorise la santé et le bien-être physiques en fournissant des soins et du confort, en réduisant le potentiel de risque pour le client et en gérant les altérations de la santé.

- *Soins de base et confort* – assurer le confort et aider à l'exécution des activités de la vie quotidienne.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Appareils fonctionnels
- Élimination
- Mobilité/Immobilité
- Interventions non pharmacologiques pour assurer le confort
- Nutrition et hydratation orale
- Hygiène personnelle
- Repos et sommeil

- *Pharmacothérapies et thérapies parentérales* – dispenser des soins associés à l'administration de médicaments et de traitements parentéraux.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Effets indésirables/Contre-indications/
Effets secondaires/Interactions
 - Sang et produits sanguins
 - Dispositifs d'accès veineux central
 - Calcul de la posologie
 - Actions/résultats prévus
 - Administration de médicaments
 - Thérapies parentérales/intraveineuses
 - Gestion pharmacologique de la douleur
 - Nutrition parentérale totale
- *Réduction du potentiel de risques* – réduire la probabilité que les clients développent des complications ou des problèmes de santé liés aux affections existantes, aux traitements ou aux procédures.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Changements/anomalies dans les
signes vitaux
 - Tests diagnostiques
 - Valeurs de laboratoire
 - Possibilité d'altérations des systèmes
de l'organisme
 - Possibilité de complications découlant de
tests diagnostiques/ traitements/ procédures
 - Possibilité de complications découlant de
chirurgies et altérations au niveau de la santé
 - Évaluations de systèmes spécifiques
 - Procédures thérapeutiques
- *Adaptation physiologique* – gérer et fournir des soins pour les clients atteints de problèmes de santé physique aigus, chroniques ou qui mettent la vie en danger.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Altérations des systèmes corporels
- Déséquilibres hydroélectrolytiques
- Hémodynamique
- Gestion des maladies
- Urgences médicales
- Physiopathologie
- Réactions non prévues aux traitements

Administration de l'examen NCLEX-RN®

L'examen NCLEX-RN est administré aux candidats par testing adaptif informatisé (TAI), qui est une méthode d'administration d'examen qui fait appel à la technologie informatique et à la théorie de la mesure. Avec la méthode TAI, chaque personne fait un examen unique, car l'examen est assemblé interactivement à mesure que le candidat ou la candidate répond aux questions. Le programme informatique sélectionne des questions qui correspondent à la capacité de la personne. Les questions, qui sont stockées dans une large réserve de questions, sont classées selon les catégories du plan d'examen et par niveau de difficulté. Après chaque réponse du candidat ou de la candidate, le programme informatique estime la capacité de la personne en fonction de toutes ses réponses précédentes. La question suivante est sélectionnée de façon à mesurer la capacité de la personne dans une catégorie donnée du plan d'examen. Ce processus se répète pour chaque question, créant ainsi un examen adapté aux connaissances et aux compétences de la personne tout en respectant les exigences

du plan d'examen NCLEX-RN. La sélection et l'administration de questions se poursuit jusqu'à ce qu'une décision de réussite ou d'échec à l'examen soit établie.

Les candidats à l'admission à la profession doivent répondre à un minimum de 75 questions. Le nombre maximum de questions auquel la personne peut répondre est 265 durant la période de six heures qui est allouée. Le délai maximum de six heures qui est prévu englobe le tutoriel, les exemples de questions et toutes les pauses. Les questions peuvent être à choix multiples ou présentées en formats non traditionnels. Ces formats peuvent inclure, sans en exclure d'autres, des réponses multiples, des exercices à trous avec des calculs, des réponses ordonnées, et des zones sensibles. Tous les types de questions peuvent comprendre des éléments multimédias comme des diagrammes, des graphiques, des éléments audio ou des éléments vidéo. Toutes les questions font l'objet d'un processus de révision exhaustif avant d'être intégrées à l'examen.

D'autres renseignements au sujet de l'examen NCLEX, y compris la méthodologie des examens adaptatifs informatisés, le bulletin des candidats et les tutoriels Web se trouvent sur le site Web du NCSBN : <http://www.ncsbn.org>.

Sécurité et confidentialité de l'examen

Tout candidat ou toute candidate qui enfreint les règlements ou règles du centre de tests, qui se comporte de manière inappropriée, qui fait preuve d'inconduite, et/ou qui n'obéit pas aux avertissements de l'administrateur du centre de tests de cesser le comportement inapproprié peut être renvoyé du centre de tests. De plus, les résultats d'examen peuvent être retenues ou annulés et l'organisme de réglementation peut prendre d'autres mesures disciplinaires, dont refuser d'accorder l'autorisation d'exercer ou empêcher la personne de s'inscrire de nouveau à l'examen. Veuillez consulter le bulletin des candidats le plus récent pour d'autres renseignements.

Les candidats doivent savoir et comprendre que le fait de divulguer tout élément de l'examen, y compris la nature ou le contenu des questions d'examen, que ce soit avant, durant ou après l'examen, contrevient à la loi. Le fait de violer la confidentialité ou d'enfreindre les règles visant les candidats peut donner lieu à des poursuites au criminel ou au civil et à d'autres mesures disciplinaires imposées par l'organisme de réglementation, y compris le refus de l'autorisation d'exercer. La divulgation d'éléments de l'examen comprend, mais sans s'y limiter, la discussion des questions d'examen avec des enseignants, des amis, des membres de la famille et autres.

Bibliographie

Anderson, L. W., & Krathwohl, D. R. (eds). (2001). *A taxonomy for learning, teaching, and assessing. A revision of Bloom's taxonomy of educational objectives*. New York: Addison Wesley Longman, Inc.

Bloom, B. S., Engelhart, M. D., Furst, E. J., Hill, W. H., & Krathwohl, D. R. (1956). *Taxonomy of educational objectives: The classification of educational goals. Handbook I. Cognitive Domain*. New York: David McKay.

National Council of State Boards of Nursing. (2012). *Report of findings from the 2011 RN practice analysis: linking the NCLEX-RN® examination to practice*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing. (2011). *Model nursing administrative rules*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing. (2011). *Model nursing practice act*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®)

111 E. Wacker Drive, Suite 2900

Chicago, IL 60601-4277 USA

312.525.3600 | www.ncsbn.org

+1.312.525.3600 Appels Internationaux

866.293.9600 Services des Tests, Ligne Sans Frais

312.279.1036 Services des Tests, Fax